

18 fév 2016 -01:00

Appartient à Conseil des ministres du 18 février 2016

## Accord de siège entre la Belgique et l'Institut international pour la démocratie et l'assistance électorale

Sur proposition du ministre des Affaires étrangères Didier Reynders, le Conseil des ministres a approuvé un avant-projet de loi portant assentiment à l'accord de siège entre la Belgique et l'Institut international pour la démocratie et l'assistance électorale.

L'Institut international pour la démocratie et l'assistance électorale (International Institute for Democracy and Electoral Assistance - International IDEA) est une organisation internationale gouvernementale créée en 1995 à Stockholm par 15 pays, dont la Belgique. Cette organisation soutient partout dans le monde des processus de démocratisation durable, en assistant des acteurs politiques locaux lorsqu'ils introduisent des réformes démocratiques, et par la mise à disposition d'une expertise pertinente.

Dans le but d'intensifier sa collaboration avec l'Union européenne, IDEA a ouvert en 2008 un bureau de liaison à Bruxelles. A cette occasion, IDEA avait demandé aux autorités belges l'octroi des privilèges et immunités d'usage.

L'accord de siège entre la Belgique et IDEA, signé à Bruxelles le 15 mai 2014, vise à préciser certains aspects relatifs aux privilèges et immunités accordés par la Belgique au bureau de IDEA afin d'assurer le bon fonctionnement de celui-ci.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de Didier Reynders, Vice-Premier ministre et ministre des Affaires étrangères et européennes, chargé de Beliris et des Institutions culturelles fédérales

Egmont 1

Rue des Petits Carmes15

1000 Bruxelles

Belgique

+32 2 501 85 91

<http://www.diplomatie.be>